

le but de son existence que s'il est résolu à défendre son existence, sa liberté et son droit, et armé pour sa défense. Laisser un pays désarmé serait le plus grand crime que son gouvernement pût commettre.

Ici, nous sommes forcés d'arrêter M. le comte de Moltke et de lui apprendre qu'il ignore nos grands orateurs militaires. Tout ce qu'il professe devant le Reichstag est une vieille méthode, très surannée et bonne tout au plus pour les anciens géants de Frédéric II. Si M. de Moltke avait étudié nos spécialistes, il apprendrait qu'une armée permanente est le pire des préjugés, et que pour garder la sécurité d'une nation, pour élargir ses frontières, pour la faire grande, il faut... des avocats d'opposition. Nous allons citer à M. de Moltke nos auteurs. Lorsque, après Sadowa, le gouvernement français demandait une armée, une grande armée, voici ce qu'on lui répondait :

Par quelle aberration le gouvernement peut-il songer à chercher les forces de la France dans l'exagération du nombre d'hommes? Notre amendement porte la suppression des armées permanentes et leur remplacement par les gardes nationales.

ERNEST PICARD (J. officiel de 1869.)

Qu'est-ce que je lis dans les documents officiels? Qu'il faut que la France soit armée comme ses voisins. J'avoue, messieurs, que ma conscience se révolte contre de pareilles propositions.

JULES FAYRE (Ibidem.)

La Prusse, selon M. le ministre d'Etat, nous présenterait 1,300,000 hommes! Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables? Ces chiffres-là sont parfaitement chimériques. Donc, qu'on se rassure; notre armée suffira pour arrêter l'ennemi.

THIERS (Ibidem.)

Le militarisme est une plaie. Je comprendrais les pompiers armés pour le cas d'une invasion. Mais une invasion est-elle possible? On s'indignerait si je formulais une opinion semblable, et on aurait raison.

E. PELLETAN (Ibidem.)

Nous pouvons encore opposer aux idées militaires de M. le comte de Moltke d'autres orateurs très-compétents; par exemple M. Garnier-Pagès, répondant au rapporteur :

Donnez la liberté au pays, vous pourrez le désarmer.

(Séance du 21 décembre 1867.)

et M. Magnin, ce type d'incapacité, formulant dans le même sens cette déclaration :

... Je crois que dans un avenir prochain et quoi qu'en pense le rapport, les armées permanentes disparaîtront.

Je voudrais qu'elles fussent remplacées par l'armement de la nation, par l'armée démocratique, etc.

N'oublions pas celui-ci :

La loi qu'on propose est mauvaise parce qu'elle constituera une aggravation de la toute-puissance de l'empereur.

Ce qui importe, ce n'est pas le nombre des soldats, c'est la cause qu'ils ont à défendre.

... Ce qui rend une armée invincible, c'est la Liberté.

JULES SIMON (décembre 1867.)

Arrêtons-nous; on ferait des volumes avec ces sottises et ces infamies. Un sentiment profond de tristesse nous gagne à la pensée que c'est en France qu'on a pu entendre un pareil langage en face de la Prusse victorieuse armée, prête à recommencer, redoutable et menaçante.

Ces gens ont préparé la défaite pour préparer la révolution. La victoire des Allemands a été le signal de leur avènement au pouvoir. On a compris, au 4

septembre, ce qui signifiait cette haine des armées permanentes!

M. le comte de Moltke, pour persuader ses auditeurs, leur a montré la nouvelle organisation militaire de la France, il a parlé de notre contingent nouveau, de nos efforts pour imiter nos vainqueurs, et des sacrifices auxquels nous sommes résolus. Evidemment il a un peu exagéré ce tableau, mais il ne nous convient pas de nous expliquer avec les Allemands sur ce point.

Le chef de l'état-major allemand a avoué que, depuis ses victoires, la Prusse a peu acquis dans la sympathie des peuples. « Depuis nos heureuses guerres, » dit-il, nous sommes partout plus respectés, mais nulle part nous ne sommes plus aimés. » C'est un aveu est un hommage à la vérité, et l'orateur a raison de dire que l'Allemagne est devenue un voisin gênant. Peut-être aussi a-t-il raison d'ajouter qu'il faudra défendre pendant un demi-siècle ce qu'on a conquis en six mois.

Ce langage prouve du moins que nos vainqueurs sont sans illusions sur eux-mêmes et sur les antipathies qu'ils inspirent. Le discours de M. de Moltke exprime dans plusieurs passages cette préoccupation. On peut se convaincre que le célèbre capitaine n'hésite pas à dire la vérité, même peu agréable, à son pays. Sous tous les rapports, son discours est rempli d'enseignements pour nous, et si nous sommes revenus sur ce sujet malgré ce qu'il a de pénible, c'est que pour tout esprit impartial il y a d'utiles leçons à en tirer.

On ne saurait mieux terminer que par la citation de ce passage remarquable qui, nous sommes forcés de l'avouer, doit nous donner à réfléchir :

On a dit que le maître d'école avait remporté nos victoires. La science seule n'élève pas l'homme jusqu'au point où il est prêt à sacrifier sa vie pour une idée, pour l'accomplissement de son devoir, pour l'honneur de sa patrie; il faut pour cela toute l'éducation de l'homme. Nous devons nos victoires, non pas aux maîtres d'école, mais à la classe qui, faisant l'éducation de notre nation, cultive chez elle, depuis soixante ans, la vigueur du corps et la fraîcheur de l'esprit, l'ordre et la ponctualité, la fidélité et l'obéissance, l'amour de la patrie et le courage viril. Vous ne pouvez vous passer de l'armée, de l'armée avec son effectif complet; il vous la faut, ne fut-ce qu'à l'intérieur, du pays, pour faire l'éducation de la nation.

C'est avec ces vérités fortes et solides qu'on prépare la victoire et que de la Prusse d'aujourd'hui on a fait l'Allemagne de 1871.

C'est avec les déclamations odieuses des bavards dont nous avons cité le langage qu'on démoralise une nation, qu'on la déprave, qu'on la décompose, et qu'on la prépare aux désastres.

Avant de penser aux revanches du dehors, commençons par prendre une revanche sur nous-mêmes. Avant de songer à nous venger, relevons-nous.

Depuis plusieurs jours on s'entretenait beaucoup dans les couloirs de l'Assemblée d'un mécontentement très-vif que manifestait un certain nombre de députés de la droite contre le ministre de l'intérieur, à propos de la nomination récente de plusieurs jeunes gens aux fonctions de secrétaires généraux et de préfets dans des postes importants. Ces plaintes expliquent les motifs de la proposition suivante qui a été distribuée hier aux députés, proposition dont les signataires sont MM. Dezanneau, le baron de Vinois, le baron Chaurand, de Francueil, de Linaillac (de Lot-et-Garonne), Dumou-

Que nous serons heureux à nous trois!

« Ma pauvre mère espérait. Après tout, pensait-elle, si sa tendresse avait suffi jusqu'à protéger mes vingt ans de tout écart, de toute folie, devait-elle avoir l'orgueil de supposer que cette tendresse me suffirait toujours, tandis que le mariage, l'amour d'une belle jeune femme, le travail forcé me sauveraient certainement.

» Elle accueillit Julia comme une fille.

» Un grand malheur nous frappa dès le commencement de notre union. En vain mon beau-père essaya de conjurer sa ruine; si je l'avais sauvé des galères, je ne l'avais pas réhabilité; aucune de ses entreprises ne réussit; à bout d'expédients et de ressources, dans un moment de folie, il mit fin à ses jours.

» La douleur de ma pauvre Julia fut si affreuse que mon amour pour elle redoubla, ce que je ne supposais pas possible. Hélas! la chère enfant pleurait, en même temps que son père, la fin de tous ses rêves; il lui avait promis que la fortune, un instant contraire, lui reviendrait; elle ne supportait notre médiocrité qu'avec l'espérance d'un luxe prochain.

» Je ne tardai pas à m'apercevoir que Julia était une enfant gâtée; elle n'avait que dix-sept ans, et depuis ses premières années elle n'avait vu autour d'elle que des adorateurs, ces adorateurs vils et flatteurs qui s'attachent et s'attachent toujours aux princes de la finance.

» Toute petite, elle avait perdu sa mère. Confiée d'abord aux soins intelligents des domestiques, elle avait grandi sans qu'on développât en elle l'idée et

le marquis de la Rochejaquelein, le comte de Cintré, et qui est ainsi conçue :

« Nul ne pourra être nommé sous-préfet avant l'âge de vingt-cinq ans; secrétaire général avant trente ans et préfet avant trente-cinq ans. »

C'est d'une violente attaque de goutte que serait mort M. Paris (Calvados). Ce décès porte à six le nombre des sièges vacants, en dehors des deux pour lesquels les électeurs sont convoqués le 1^{er} mars; ce sont ceux de MM. Larrieu (Gironde), Lespérut (Haute-Marne), général Ducrot (Nièvre), Banc (Rhône), Pory-Papy (Martinique) et Paris (Calvados).

S'il faut en croire le *Rappel*, on a beaucoup remarqué la longue et vive conversation que M. de Broglie a eue avec deux députés du centre droit, membres de la commission des Trente, M. Grivart et Tallon. Le vice-président du conseil soutenait, contre ses interlocuteurs, qu'il ne fallait pas admettre, pour la constatation du domicile électoral, toutes les preuves de droit commun, mais seulement ces trois moyens : production d'un bail enregistré, inscription à la cote personnelle, inscription au rôle des prestations. « La commission des Trente va dans une mauvaise voie, » ajoutait M. de Broglie, « mais si elle ne s'en tient pas à ces preuves, le gouvernement votera contre son projet ».

ROUBAIX - TOURCOING ET LE MORD DE LA FRANCE

Aujourd'hui, à quatre heures et demie, a lieu l'installation officielle de la nouvelle Administration municipale de Roubaix.

Nous avons reçu samedi soir une lettre signée « plusieurs de vos abonnés débutants ». Cette lettre contient une réclamation très légitime et nous nous empresserons de l'insérer si l'un des signataires veut bien se faire connaître à nous.

Nous apprenons qu'une nouvelle création, d'une utilité incontestable, va avoir prochainement lieu dans notre ville et nous sommes heureux de l'annoncer à nos lecteurs.

Il s'agit de l'ouverture d'un bureau de vente à la criée des produits alimentaires (viandes, volailles, gibier, beurre, œufs, fromages, pommes de terre, légumes verts et secs, etc.), de tout ce qui, en un mot, à l'exception du poisson, entre dans l'alimentation d'une population aussi importante que la nôtre. Cette nouvelle création sera d'autant mieux appréciée du public intelligent et économe qu'elle répond à des besoins réels, urgents, surtout en face de la cherté de toutes choses et du grand nombre d'ouvriers qui voient chaque jour le budget de leur ménage devenir de plus en plus exigu.

Nos marchés étaient du reste insuffisants et beaucoup de revendeurs devaient s'approvisionner aux environs, à Lille principalement, et ce sera pour eux une économie de voyages et de transports dont, en marchands consciencieux, ils devront faire profiter leurs clients.

Quant à la qualité des marchandises qui y seront vendues — quatre fois par semaine : les mardi, jeudi, samedi et dimanche matin, à l'annexe du bureau des ventes mobilières, Grande-Place, — nous pouvons nous en rapporter aux hommes honorables qui ont pris, par devoir et à la cause commune, cette affaire en mains, dit la *Feuille d'An-*

nonces, à laquelle nous empruntons cet article.

Peut-être les directeurs n'en retireront-ils pas tout d'abord un bien grand bénéfice — les commencements sont souvent plus coûteux que profitables — mais ils auront tout au moins importé dans notre centre populaire une innovation depuis longtemps désirée, et à ce titre déjà on ne saurait trop les remercier de cette heureuse idée.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette idée n'est pas exclusive, son résultat économique ne s'adresse pas uniquement à telle ou telle classe de notre population, elle s'adresse à tous, aussi bien à l'ouvrier, au petit bourgeois, qu'au riche; elle doit être profitable à tous en général parce qu'elle amènera forcément une baisse de prix sur tout ce qui se consomme sans qu'il puisse y avoir dépréciation de qualité — puisque la qualité sera soigneusement vérifiée et annoncée au besoin, comme cela a lieu aux Halles centrales à Paris et dans toutes les grandes villes. Il est depuis longtemps prouvé que les vivres sont plus chers à Roubaix qu'à Lille et même à Paris.

Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas un approvisionnement suffisant — et cela parce que nous n'avons pas su l'appeler chez nous par une vente sûre, prompte et certaine. Mais voilà le mode trouvé, sachons le faire prospérer et nous verrons les choses changer de face à la grande satisfaction de nos ménagères.

Nous pourrions nous étendre longuement sur ce sujet, mais nous attendons que ce bureau de vente soit ouvert pour en reparler, et nous espérons pouvoir enregistrer d'ici peu de temps des résultats avantageux pour le public.

Nous publierons régulièrement le cours des ventes.

L'administration de l'enregistrement vient de prescrire une surveillance plus sévère que jamais relativement aux infractions à la loi sur les timbres des quittances. Elle a ordonné à ses agents de dresser rigoureusement des procès-verbaux à toute personne qui omettra d'oblitérer le timbre par l'inscription de la date de l'acquisition sur le timbre mobile lui-même.

Nos lecteurs n'oublieront donc plus d'apposer sur ces timbres et leur signature et la date de son apposition.

Nous sommes convaincu, du reste, que beaucoup de personnes n'ont péché jusqu'ici que par ignorance et, comme un de nos confrères, nous ferons observer qu'il ne serait pas inutile de faire imprimer, en marge des timbres mobiles ainsi que cela a été fait pour les cartes postales, les dispositions réglementaires spéciales qui régissent l'emploi de ces timbres.

Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour sont nommés juge de paix :

M. Lorthioir à Haubourdin, en remplacement de M. Aubrion, nommé à Bayon;

M. Vaudermisch, à Cysoing; M. Gambard à Orchies, en remplacement de M. Tillemant, nommé à Calais.

L'ordre suivant vient d'être adressé à tous les commandants de place du premier corps d'armée :

« Le général commandant le premier corps et la troisième division militaire prescrit aux commandants de place de faire surveiller les clôtures qui vont être établies par l'artillerie pour protéger les

pièces d'artillerie qui vont être mises sur les remparts. Ils devront prévenir les autorités civiles que si les habitants franchissent ou détériorent ces clôtures, indépendamment des peines qu'ils encourront, ils s'exposeront à se voir retirer l'autorisation de circuler sur les remparts. »

La chasse qui doit abriter l'image de Notre-Dame-de-Grâce, la patronne de Cambrai, est exposée en ce moment, derrière le chœur de la cathédrale, aux regards des admirateurs.

Conformément au projet conçu en 1866 et réalisé seulement après la guerre de 1870, cette chasse ou habitacle élevé au centre d'une plate-forme octogonale est la reproduction exacte, dans sa partie supérieure, de la tour surmontée de l'admirable flèche de l'ancienne église Notre-Dame. La base a été modifiée; elle est à jour sur chaque face, de façon à ouvrir largement le porche au centre duquel doit être placée l'image attribuée au pinceau de Saint-Louis.

Le parvis, de plan octogonal, comme nous venons de le dire, est orné, à ses angles, de riches candélabres aux pieds desquels sont incrustées les armes des principales villes du diocèse: Lille, avec sa fleur de lys, Dunkerque et son dauphin, Roubaix avec son hermine et ses outils de tissage, Cambrai avec ses lions et son double aigle, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

Les pans de cette première base de l'octogone sont couronnés par une balustrade formée de rinceaux à jours et renfermant les dates principales de l'histoire de la Sainte-Madone de Cambrai.

Les niches des piles d'angles ornées des statues des premiers évêques de Cambrai, sont reliées par une couronne d'anges aux ailes enlacées.

Enfin, pour couronner l'œuvre, s'élançant au-dessus de la tour, la belle flèche de Notre-Dame toute ajourée, avec sa splendide ornementation de crochets, de lobes d'ogives parsemée d'émaux et de brillants, rubis, grenats, topazes, etc. Cette flèche, surmontée de la croix archiepiscopale soutient un faucillon de la couronne que XI offrit à la mère de Dieu en 1478.

Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie, exécuté par M. Chertier sur le plan destiné par notre habile architecte, M. Henri de Baralle, est en cuivre repoussé, doré et enrichi de pierreries.

Ses dimensions sont de 1 m. 50 dans sa plus grande largeur, et de 4 m. 50 de la base au sommet. Il ne faudra pas moins de douze hommes pour porter cette chasse aux professions. Le montant des souscriptions recueillies s'élève à 30,000 francs; c'est trop peu, car l'habitable coûte à l'église de St-Sépulchre environ 45,000 francs tant pour l'or et les pierreries que pour la main-d'œuvre. L'exécution de ce travail a duré trois ans.

Le *Mémorial* rapporte qu'un garçon d'une des grandes brasseries de Lille serait tombé avant-hier dans une chaudière d'eau presque bouillante. L'état alarmant dans lequel on l'a retiré aurait nécessité son envoi immédiat et d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Notre flottille islandaise, qui se compose, cette année, de 89 navires, commence, dit l'*Autorité* de Dunkerque, à prendre ses ébats. Confiants dans les beaux temps promis, nos armateurs ont

pauvre petite. Acquitté ou non, son père garderait toujours un stigmate flétrissant; que l'opinion publique fut pour lui ou non, on ne se relève jamais d'une accusation semblable à celle qui pesait sur lui, qui peserait toujours sur lui et sur sa fille. N'était-il pas de mon devoir de protester contre l'injustice humaine?

» J'écrivis à ma mère; je lui demandai son opinion, à laquelle je m'étais toujours soumise. Elle me répondit absolument ce que je m'étais dit, mais elle ne me donnait pas le conseil de me poser en juge suprême; au contraire, elle m'engageait doucement à modérer ma juste indignation contre la société.

» Elle eût eu raison, si je n'avais pas aimé; mais j'aimais! Tout ce qu'elle me disait, tout ce que je m'étais cent fois répété ne servit qu'à me convaincre, à m'affermir dans mes projets. Si ma mère connaissait Julia, me disais-je, comme elle reviendrait vite de ses préventions injustes! comme elle l'aimerait!

« J'eus le bonheur de sauver M. J... J'arrivai à Paris ivre de joie et d'amour, après avoir promis de venir bien vite à Marseille pour demander la main de Julia. En vain ma mère chercha à ébranler ma résolution, elle n'y parvint pas; elle se refusa d'abord à la démarche que je la suppliai de faire, mais, me voyant malade de désespoir, elle se sacrifia comme toujours. Malgré mon extrême jeunesse et mon peu de fortune, j'épousai Julia. « Quel stimulant pour arriver que ton amour et le sien, disais-je à ma mère; mon talent doublera en raison des difficultés de la vie; travailler dans de telles conditions est un bonheur. »

l'amour du bien; l'orgueil, l'égoïsme, la futilité, la coquetterie dominèrent sa vie infantine; née d'une mère créole et d'un père italien, elle avait en elle un singulier mélange d'indolence et de vivacité, de mollesse et de colère.

» Si ces défauts ne m'avaient pas frappé tout d'abord, c'est que j'avais rencontré Julia dans des circonstances exceptionnelles, que l'amour s'était vite emparé de mon cœur, qu'il ne m'avait pas laissé le temps de juger. J'avais vu mon idole au milieu d'un prisme enchanteur; le voile avait tout caché; dissimulant les imperfections, il ne m'avait laissé deviner que les délicates beautés d'une âme de jeune fille presque enfant encore : l'innocence, la grâce et la pureté.

» Mais devant ma mère tomba vite le nuage irisé; la jeune femme apparut telle qu'elle était.

» Moi, je restai aveugle longtemps encore. La main maternelle ne chercha pas à arracher le bandeau qui me couvrait les yeux, elle eût voulu le rendre plus épais encore; heureuse de la quietude que me causait mon aveuglement, ma pauvre mère si tendre, si dévouée, n'appréhendait qu'une chose: mon désespoir et ma stupeur, quand la statue d'or se changerait devant moi en statue d'argile.

» Pauvre mère! elle n'est pas morte assez tôt pour ne point la voir, ma douleur et cependant elle n'est pas morte sans consolation. Elle venait de nous donner le petit berceau où se rattachaient ma vie, mes espérances. Elle ne connut pas la chère créature qu'on y posa bien peu de temps après et qui devait devenir, je me le persuadai, l'ange gardien

de la jeune mère.

M. Germon s'arrêta; sa voix tremblait si fort qu'il ne pouvait plus parler; il éclata en sanglots, sans avoir honte de pleurer devant le curé.

L'abbé Hubert le laissait pleurer sans lui rien dire, mais il lui pressait la main.

« Courage, mon ami, murmura-t-il enfin... »

— Vous croyez deviner et vous ne devinez rien, monsieur le curé, reprit très-vivement M. Germon; mais ce qui me reste à dire est si pénible que je cherche la force de continuer. Si je m'étais étendu sur ces détails, sur le caractère de ma femme, c'est afin que vous puissiez comprendre la suite de ce récit et mon but en m'enfermant ici, dans votre humble village.

« Jusque-là, continua le notaire après une nouvelle pause, les défauts de Julia n'avaient pas éteint l'ardent amour que je ressentais pour elle; leur gravité ne m'avait pas encore frappé; j'excusais, bien plus que je la condamnais, cette chère enfant, victime de l'éducation qu'elle avait reçue; elle me semblait plus à plaindre qu'à blâmer; elle n'avait pas eu de mère. Son père lui-même était-il réellement coupable? Absorbé par les affaires, il aimait sa fille et n'avait pas le temps de s'occuper d'elle. Elle avait donc grandi sans aucun conseil, sans aucune direction, le sang créole comme le sang italien coulait dans ses veines; elle était tout ensemble capricieuse et colère, langoureuse et ardente; mais un mari intelligent ne pouvait-il doucement refaire cette éducation manquée et plier cette nature facile à manier encore? Elle m'aime,

me disais-je, tout est possible! Je comptais sur moi, et plus encore sur l'aide que Dieu m'envoyait.

» Tant que ma mère avait vécu, elle avait conservé la direction de notre petit ménage, et elle aimait toujours à s'occuper de moi. Je n'avais pas trouvé Julia égoïste de ne penser qu'à elle; mais lorsque nous fûmes seuls, avec le berceau entre nous, la paresse, l'insouciance, la vanité, la personnalité de ma femme et son manque d'ordre ne tardèrent pas à me choquer, à m'effrayer même. Nous ne roulions pas sur l'or, quoique je commençasse à gagner un peu d'argent au palais; cependant j'attendais avant de faire des observations. Sans être malade, peut-être Julia avait-elle un peu de peine à se remettre de la crise qu'elle venait de subir; je craignais de paraître exigeant et injuste. Elle n'avait pas voulu nourrir elle-même notre cher trésor. Après avoir exprimé mon opinion un peu timidement, je n'avais pas osé insister: le petit être dont nous n'avions pas consenti à nous séparer, nous entraînait à des dépenses au-dessus de notre modeste position... Tout cela n'eût été rien encore, mais un jour je m'aperçus avec effroi qu'à peine sortie du double deuil que nous avions porté, Julia se laissait entraîner sur une pente dangereuse. Liée avec de jeunes femmes plus riches qu'elle, malgré les douces exhortations que j'avais pu faire, elle voulait rivaliser avec elles de faste et de luxe. Quand les toilettes devinrent excentriques et tapageuses à l'excès, je m'y opposai formellement. Alors elle pleura; elle pleura sur la pauvreté qui l'entourait, autant que sur la tyrannie qui pesait sur elle! Je me